

C'POSITIF

LA REVUE DE PROJETS DE LA CONSTRUCTION DURABLE EN PAYS DE LA LOIRE

CAHIER DES CHARGES

MOTIVATIONS / DIAGNOSTIC

L'engagement volontaire des acteurs de la construction vers des ouvrages intégrant des niveaux de performance supérieurs au socle de la réglementation, reste insuffisant pour répondre aux défis posés par la Cop21 et répondre aux attentes en termes de qualité par les différents usagers.

La création d'une dynamique de progrès ouverte et partagée entre les différents acteurs constitue une des réponses à ces enjeux. C'POSITIF est l'outil régional et partenarial permettant de présenter et faire progresser collectivement des projets de construction, quel que soit leur état d'avancement, tout en contribuant à une culture commune autour des différents enjeux de la construction durable.

OBJECTIFS ET PHILOSOPHIE

L'objectif de C'POSITIF, la revue de projets de la construction durable en Pays de la Loire, est de donner la possibilité à tous les acteurs de la construction (bâtiments, travaux publics, immobilier) de :

- Présenter et faire progresser leurs projets et découvrir ceux des autres
- Partager des points de vue entre pairs et avec d'autres acteurs
- Progresser ensemble, par l'exemple, dans toutes les dimensions de la construction durable et de bénéficier d'une expertise par un comité technique

C'POSITIF se veut :

- Ouvert et associant tous les types d'acteurs : maîtres d'ouvrages, architectes, maîtrise d'œuvre, entreprises de mise en œuvre, fabricants, gestionnaires, utilisateurs...
- Concret, opérationnel et centré sur les projets présentés par leurs acteurs
- Humain, conviviale et positif pour favoriser l'échange, l'enrichissement collectif et les rencontres

INTERÊTS ET BÉNÉFICES PARTAGÉS

C'POSITIF est l'occasion :

Pour les participants :

- de découvrir des projets
- de partager des points de vue, des solutions, de mesurer l'état de l'art et les meilleures pratiques
- d'apprendre par des projets exemplaires et des intervenants de qualité
- de passer un moment convivial
- de développer un réseau de connaissance

Pour les porteurs de projets :

- de faire connaître et valoriser leurs projets
- de faire progresser leurs projets en les soumettant à la critique constructive pour confirmer leurs orientations ou ouvrir de nouvelles perspectives
- de participer à la montée en compétence de la filière

Pour les organisateurs :

- d'amorcer ou de renforcer une dynamique territoriale et/ou thématique
- de disposer de retours d'expériences sur une typologie ou une thématique précise
- de contribuer à une culture commune autour des différents enjeux de la construction durable
- de participer à la montée en compétence de la filière

C'POSITIF s'adresse à tout type d'ouvrage (bâtiment : logement individuel ou collectif, tertiaire public ou privé, etc. ; Infrastructure ; Aménagement), à différentes phases d'avancement (programme, conception, livraison, exploitation). L'intention est de partager entre les porteurs de projets et les participants une analyse de l'ouvrage au regard des objectifs globaux du cadre de référence HQE complété le cas échéant par un zoom issu d'une démarche plus approfondie de type « auto-évaluation », basée sur les exigences des référentiels HQE».

MODE OPERATOIRE

C'Positif se déroule à intervalle régulier, dans un lieu régulier. Dans un premier temps il se déroulera dans le cadre du Fab-LAD qui est l'outil d'animation de l'innovation de Loire Atlantique Développement (agence d'ingénierie regroupant le CAUE 44, la SEM d'aménagement LAD-SELA et LAD-SPL), le 3^e mardi de chaque mois dans un créneau 9h30-12h. C'Positif a vocation à se dérouler de façon alternée dans tous les départements des Pays de la Loire avec les autres CAUE. Il se déroule en plusieurs séquences :

- Appel à contributions lancé auprès des adhérents de Novabuild, de l'Alliance HQE-GBC, des réseaux des CAUE des Pays de la Loire et de tout autre réseau qui souhaiterait faire connaître à ses membres cet appel à candidature
- Réception des contributions par Novabuild. Aucune exclusive n'est posée à cette étape. Des acteurs qui ne seraient pas adhérent d'une des structures mentionnées ci-dessus peuvent poser leur candidature.
- Le comité de pilotage de C'Positif retient les projets qui seront passés en Revue et fixe l'échéancier
- Les projets retenus sont soumis à un comité d'experts composé de 3 personnes désignés par le réseau des CAUE, l'Alliance HQE-GBC et NOVABUILD. Ils ne doivent pas avoir de lien avec les projets examinés.
- La revue de projet : présentation de 2 projets par leurs acteurs suivie d'un échange constructif autour de ces projets avec toutes les personnes présentes, dans des modalités précisés dans le chapitre LE FORMAT.
- Temps de networking situé entre les 2 présentations de projets permettant aux participants de mieux se connaître
- Vote : à l'issue de la présentation, les acteurs de la construction présents dans la salle par leur vote, habilite le projet à figurer dans le Panorama de la construction durable en Pays de la Loire. Cette habilitation permet aux porteurs de projet d'utiliser la marque C'Positif.

LE FORMAT DE LA REVUE DE PROJETS

Les grands principes sont communs à la revue de projet C'POSITIF

- 2 projets par séance
- Une pause d'une demi-heure entre les deux projets, permettant aux participants d'échanger entre eux
- Les projets sont présentés par les acteurs (présence indispensable du Maître d'Ouvrage qui porte son projet et s'entoure des acteurs de son choix : Architecte, Maîtrise d'œuvre, Entreprises,...)
- 20 minutes de présentation, et 40 minutes d'échanges par projet. L'échange débute par l'avis du comité d'experts (identification des bonnes pratiques, des points de vigilance et



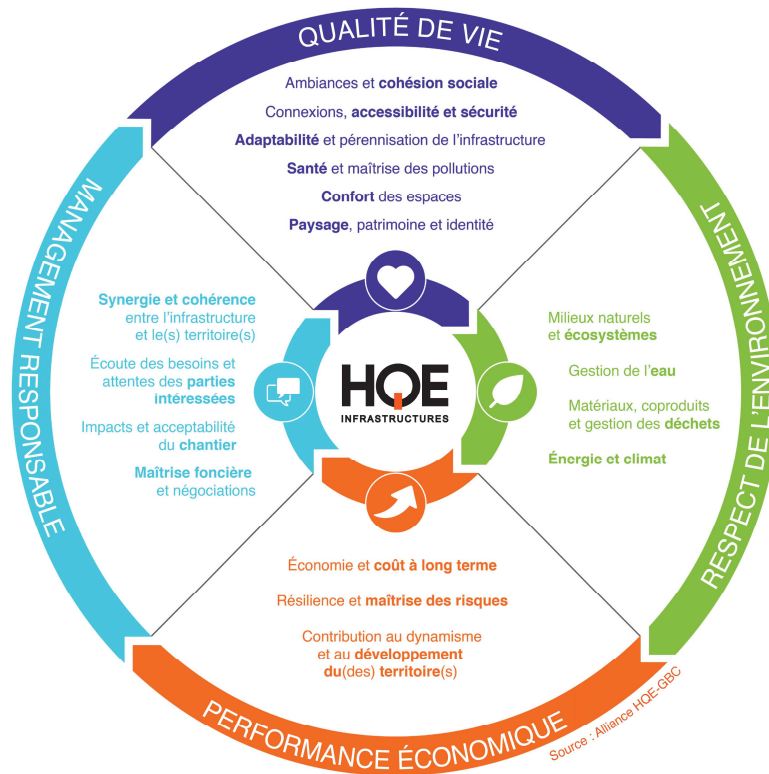
NOVABUILD

L'ÉCOCONSTRUCTION EST NOTRE AVENIR

établissement de recommandations). Il ouvre le débat avec la salle. Il fait part des points forts du projet sur chacun des 4 items (qualité de vie, environnement, économie, projet).

- La revue de projets peut être thématifiée (les deux projets relevant d'une même problématique) sans que ce soit exclusif.
- Trame de présentation. Un modèle de support de présentation est communiqué aux porteurs de projets, il comprend les pages suivantes : contexte, caractéristiques techniques et liste des intervenants, approche et solutions retenues sur les 12 objectifs du cadre de référence de HQE répartis en 4 domaines (qualité de vie, respect de l'environnement, performance économique, management responsable), bilan (points fort, points faibles, pistes d'amélioration pour ce projet ou pour un projet ultérieur). La trame de présentation doit être remise à NOVABUILD à J-10 pour permettre au comité d'experts de se prononcer
- Le comité d'expert initie et anime les débats
- Remise d'un livret aux participants par l'organisateur, comprenant les éléments essentiels des projets présentés
- Mixité du public : utilisateurs, maîtres d'ouvrages décideurs et techniques, maîtres d'œuvre, entreprises...
- Modération positive, technicité adaptée pour impliquer tous les publics présents
- Souplesse et convivialité pour permettre les échanges
- A l'issue de la présentation, les acteurs de la construction présents dans la salle par leur vote, habilite le projet à figurer dans le Panorama de la construction durable en Pays de la Loire. Cette habilitation permet aux porteurs de projet d'utiliser la marque C'Positif.
- L'habilitation C'Positif ouvre droit à une valorisation des projets à l'issue de la revue de projets par NOVABUILD dans la rubrique reportage de son site Internet

Le cadre de référence de l'Alliance HQE-GBC
Bâtiment durable
Infrastructures durables



LA GOUVERNANCE

Comité de pilotage :

La démarche, dans sa dimension régionale, est portée par un comité de Pilotage composé des trois Pilotes de C'Positif : NOVABUILD, l'Alliance HQE-GBC, Loire-Atlantique Développement (CAUE 44) qui a vocation à s'élargir au réseau des CAUE des Pays de la Loire.

Son rôle consiste à :

- construire un programme régional annuel de revues de projet en lien avec différents organisateurs et partenaires
- agréer les partenaires organisateurs de C'Positif et être un appui pour eux (sélection des opérations, identification des acteurs...) avec notamment la mise à disposition d'une boîte à outils (trame PPT, d'invitation...)
- accompagner les organisateurs pour la constitution du comité d'experts et l'animation de la réunion de travail téléphonique en présence des membres du comité en amont de la revue de projets
- capitaliser des ressources en lien avec la thématique de la revue de projets
- valoriser les projets présentés
- donner une visibilité aux revues de projets (promotion, programme/calendrier régional...)

Organisateur :

Le concept de C'POSITIF est de pouvoir être organisé à la fois par les Pilotes, mais aussi par un organisme partenaire. L'organisateur a plutôt vocation à être un organisme territorial, il peut n'agir que sur une partie de la région Pays de la Loire. En revanche, il est souhaité qu'il ait une dimension interprofessionnelle (multi-matériaux, multi-professionnelle). Chaque organisme intéressé par l'organisation d'un ou plusieurs C'Positif propose sa candidature au Comité de Pilotage en précisant le type d'ouvrage, la cible, le cas échéant la thématique retenue, le niveau d'avancement : conception, réception, en fonctionnement ou mixte. Quel que soit l'organisateur, C'Positif s'inscrit dans la dynamique partenariale (signature d'une charte, inscription dans le cadre du programme annuel).

Son rôle consiste à :

- co-organiser la revue de projets avec le comité de pilotage régional (sélection des opérations, identification des acteurs, réalisation du livret participant, choix du lieu et réservation de salle...)
- proposer un membre au comité d'expert, fournir à celui-ci les éléments descriptifs des projets, participer à la réunion de travail téléphonique avec le comité d'expert en amont de la revue de projets



NOVABUILD

L'ÉCOCONSTRUCTION EST NOTRE AVENIR

- proposer des ressources en lien avec la thématique de la revue de projets pouvant être capitalisées
- réaliser à l'échelle locale ou sur son réseau, la communication sur l'événement à venir
- à l'issue de la revue de projets, mettre à disposition les supports de présentation,
- Transmettre au comité de pilotage une note synthétique des échanges sur la base d'une trame préalablement établie
- transmettre au comité de pilotage ses axes d'amélioration du dispositif général et de valoriser l'évènement

Comité d'experts :

Composé de 3 personnes aux compétences complémentaires (professionnels légitimes sur le sujet de la construction durable, ancrés aux réalités terrains) dont a minima, 1 personne en lien avec le territoire ou l'organisateur et 1 personne proposée par le comité de pilotage pour assurer la continuité des revues de projets. Les experts peuvent être différents suivant les séances.

Ses qualités : expertise, transdisciplinarité, bienveillance sans complaisance, neutralité (pas d'implication dans les projets présentés).

Son rôle consiste à :

- analyser les projets,
- Transmettre au porteur de projets avant la date de la revue de projets, son analyse et les questions que les experts se posent
- initier et animer les débats,
- identifier les bonnes pratiques, les points de vigilance puis d'établir des propositions d'amélioration du dispositif général.
- Il ne doit pas se substituer au public.

Le rôle de chaque expert consiste à :

- analyser les projets (points forts/faibles/axes de progrès, identification de questions...) sur la base des documents transmis par l'organisateur et à partir du cadre de référence de HQE (*env. 1h par projet*)
- participer à une réunion de travail avec les autres membres du comité d'experts et les organisateurs pour établir une analyse croisée des 3 projets (*env. 2h*)
- participer à la revue de projets (*1/2j*)
- à l'issue de la revue de projets, transmettre au comité de pilotage son analyse des projets examinés et ses propositions d'amélioration du dispositif général.

L'expert s'engage à apporter aux porteurs de projet un regard juste et bienveillant. Il sera soumis à un contrat de confidentialité. L'expert n'est pas tenu à une obligation de résultats. Ses avis sont purement consultatifs et ne sauraient voir sa responsabilité engagée de quelque manière que ce soit.

VALORISATION DES PROJETS

Différents modes de valorisation sont prévus :

- Le projet qui a passé C'POSITIF peut faire part dans sa communication de la mention « C'Positif » dans la mesure où il aura été habilité par les acteurs de la construction présents lors de la revue de projets
- Les porteurs des projets habilités seront autorisés à utiliser le logo C'Positif après accord explicite de Novabuild.
- Un communiqué de presse est réalisé à chaque rencontre C'Positif, avec une invitation de la presse, notamment de la presse locale
- Mise en ligne des supports de présentation et photos de la manifestation sur les sites internet des trois partenaires et des organisateurs
- Calendrier annuel des rencontres C'Positif disponible sur les sites internet des trois partenaires et des organisateurs
- Communication à l'issue de chaque revue de projets (réseaux sociaux...)
- Évènement annuel de valorisation des projets mentionnés C'Positif

BOÎTE À OUTILS

- Support PPT type
- PPT introductif de la revue de projets
- Livret participant type
- Plaquette de communication
- Invitation type
- Liste de documents techniques à fournir pour chaque projet